

**Service Environnement et Forêt
Unité Chasse et Police de l'Environnement**

Affaire suivie par : Patrick FAIRON

Tél. : 04 66 62 62 85

patrick.fairon@gard.gouv.fr

Objet : Délivrance de licences de chasse sur le
Domaine Public Fluvial

Nîmes, le **31 MAI 2021**

A compter du 5 juillet 2021, la DDTM du Gard organise 4 permanences pour délivrer les licences individuelles de chasse sur les lots de chasse du Domaine Public Fluvial suivants.

N° lot	Situation	Nbre de fusils max	Prix de la licence
6	Le Rhône, du pont de chemin de fer d'Avignon au pont d'Aramon	10	45,00 €
8	Le Rhône, de la pointe sud de la Barthelasse de Beaucaire au pont de Trinquetaille à Arles, la lône du Pilet à Beaucaire	45	45,00 €
11	Le Petit Rhône, de son origine jusqu'au pont suspendu de Saint Gilles	55	45,00 €
12	Le Petit Rhône, du pont suspendu de Saint Gilles jusqu'à l'écluse de Sylveréal	55	55,00 €

Le preneur sera autorisé, outre le gibier d'eau, à chasser toute autre espèce de gibier à condition d'être en possession des timbres que ces pratiques de chasse imposent.

Il est rappelé que la délivrance des licences se fera sur présentation du permis de chasse validé pour la présente campagne 2021-2022.

La délivrance des licences se fera à :

**DDTM du Gard
Bureau d'accueil réservé au public au rez-de-chaussée
89 rue Weber – 30907 Nîmes**

de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

uniquement les 4 jours suivants :

Le lundi 5 juillet

Le lundi 19 juillet

Le lundi 12 juillet

Le lundi 23 août

Le règlement des licences se fera obligatoirement par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Les titulaires d'une ou plusieurs licences délivrée(s) en 2020 doivent se munir de leur(s) carte(s) pour le renouvellement.

Les licences pourront être délivrées sur place sous réserve de présence de l'agent habilité à les signer (dans le cas contraire, elles seront transmises par courrier).



**Le Chef de l'Unité Chasse et
Polices de l'Environnement**

Patrick FAIRON

Copies adressées à :

- FdC30, FdC13
- DDTM 13

LISTE DE DIFFUSION

Mairie des communes de :

- Aramon (30),
- Arles (13)
- Barbentane (13),
- Bellegarde (30)
- Beaucaire (30)
- Boulbon (13),
- Fourques (30)
- Les Angles (30)
- Saint Gilles (30)
- Tarascon (13)
- Vallabrègues (30)

Sociétés de chasse des communes de :

- Aramon (30),
- Arles (13)
- Barbentane (13),
- Bellegarde (30)
- Beaucaire (30)
- Boulbon (13),
- Fourques (30)
- Les Angles (30)
- Saint Gilles (30)
- Tarascon (13)
- Vallabrègues (30)M

